

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	4 La finance 4.3 La comptabilité	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

&
ü

- **Le prix du premier achat dans l'exercice ou FIFO.**
Cela revient à considérer que le stock est exploité en premier entré – premier sorti.
 - **Le prix du dernier achat dans l'exercice ou LIFO.**
Cela revient à considérer que le stock est exploité en dernier entré – premier sorti.
Cette pratique est interdite en **France**.
- A ce prix est associé le coût des emballages et du transport. Une fois la méthode de comptabilisation d'un stock choisie, elle ne peut plus être modifiée.
- Pour un produit semi-fini et fini, le coût de production.
 - Pour un produit en cours, le coût de production partiel.

4.3.3.2 Les amortissements

&

Un **amortissement** est un concept comptable permettant de tenir compte de la dépréciation de la majorité des immobilisations. Un contre-exemple est un terrain.

Il peut être calculé selon deux modes :

- **Le mode linéaire** :
$$\text{Amortissement}_{\text{Période}} = \frac{\text{Coût d'achat}}{\text{Durée d'usage en nombre de périodes}}$$

L'amortissement est comptabilisé pour chaque période qui est généralement le mois ou l'année.
- **Le mode dégressif** :
$$\text{Amortissement}_{\text{Période}} = \frac{\text{Coût restant à amortir} * \tau_{\text{Accélérateur}}}{\text{Durée d'usage en nombre de périodes}}$$

Ce mode tient compte du fait qu'un bien coûte plus cher avec le temps parce qu'il comporte plus d'entretien, étant plus usé. Ce mode incite en plus à renouveler les investissements plus rapidement.

Le mode dégressif peut être employé pour seulement quelques catégories de biens d'équipement neufs dont la durée de vie est supérieure à trois ans.

Le taux accélérateur a pour valeur :

Durée d'amortissement	3 ou 4 ans	5 ou 6 ans	7 ans ou plus
Taux accélérateur	1,25	1,75	2,25

Tableau 62 – Les taux accélérateur de l'amortissement dégressif

Seule une immobilisation dont la valeur est supérieure à 400€ peut être amortie. Sinon elle est passée en charge.

M

Si une machine est complètement amortie mais elle est encore utilisée, alors elle doit apparaître dans l'actif pour une valeur nette nulle.

4.3.3.3 Les provisions

&

Une **provision** est un concept comptable permettant de tenir compte d'un risque qui engendrerait une charge à venir, mais encore hypothétique, qui est la conséquence d'un événement avéré. Ce concept découle directement du principe de prudence. Une provision peut être passée pour :

- **Un risque.**
Il s'agit soit :
 - Un litige.
 - Un procès.
 - Une garantie que l'entreprise ne pourra vraisemblablement pas tenir.
 - Une amende ou une pénalité.